



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100837>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **24-100837**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Tours métropole Val de Loire

Correspondant : le Président, Président

Adresse : 60 Avenue Marcel Dassault, 37200 TOURS

Coordonnées :

Téléphone : 0247801111

Courriel : commandepublique@tours-metropole.fr

Adresse internet : <https://tours-metropole.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://tours-metropole.achatpublic.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Inventaire et caractérisation des zones humides sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire (Relance)

Lieu d'exécution : Le territoire de Tours Métropole Val de Loire, 37000 TOURS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le contrat comporte une tranche optionnelle définie au cahier des charges. Il s'agit de la phase 3. Il est exigé des candidats de proposer une réponse pour cette tranche optionnelle. Le détail du phasage de l'opération figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le présent marché répond au besoin de réalisation d'une étude pour l'identification, la hiérarchisation et la proposition de pistes de gestion des zones humides sur certaines communes du territoire de Tours Métropole Val de Loire avec la réalisation de livrables **Refus des variantes.**

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les modalités financières sont renseignées dans les pièces du marché. Le marché donne droit à la rémunération d'un prix global est forfaitaire, décomposé dans l'offre du candidat. Les modalités relatives à la transmission des demandes de paiement sont renseignées au cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 70%
- Prix des prestations : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/10/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

24RelanceZonesHumi

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRB04 Options : OUI Le contrat comporte une tranche optionnelle identifiée au cahier des charges. Cette tranche optionnelle est relative à l'exécution de la phase 3. Les candidats sont tenus de prendre en compte cette tranche optionnelle dans leur offre. Les modalités d'affermissement de la tranche optionnelle sont précisées dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCAP). Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Modalités d'ouverture des offres : Date: 17 oct. 2024 Lieu : Tours Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé

par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516 Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Web : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le candidat propose une durée d'exécution pour chacune des phases. Cette durée doit être inférieure à celle prévue au Cahier des clauses administratives particulières (CCAP). Le critère "Valeur technique" pondéré à 70 est décomposé en sous-critères. Le détail de ces sous-critères, ainsi que leur pondération, sont renseignés à l'article 8.2 du règlement de consultation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Territoire de Tours Métropole Val de Loire : Alexandre DEGROLARD

Adresse : 60 Avenue Marcel Dassault, 37000 Tours

Coordonnées :

Téléphone : 0247331708

Courriel : a.degrolard@tours-metropole.fr

Adresse internet : <https://tours-metropole.achatpublic.com>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2024